RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire	
ANTIRUTOL	
2. Composition qualitative et quantitative	
Un comprimé pelliculé de 500 mg contient :	
Substance(s) active(s):	
Phénobarbital	25,0 mg
Bromocamphre	50,0 mg
Excipient(s):	
Laque colorante d'oxyde de fer (E 172)	5,0 mg
Pour la liste complète des récipients, voir rubrique « Liste des excipie	nts ».
3. Forme pharmaceutique	
Comprimé pelliculé.	
4.1. Espèces cibles	
Chiens.	
4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles	

4.3. Contre-indications

Chez les chiens : - Tranquillisant.

- Porphyurie.
4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible
Aucune.
i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal
L'arrêt du traitement devra être progressif, par diminution lente des doses étalée sur au moins 15 jours.
ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux
Aucune.
iii) Autres précautions
Aucune.
4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)
Non connus.
4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte
Non connue.
4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions
Non connus.
4.9. Posologie et voie d'administration

Nombre de comprimés par jour

1 à 2

Ne pas utiliser en cas de :
- Allergie aux barbituriques.

Administration par voie orale.

Espèces cibles

Chiens nains

- Insuffisance respiratoire, hépatique ou rénale grave.

Petits chiens	3
Chiens moyens	4
Gros chiens	5 à 6

Pour être efficace, la dose administrée au départ doit provoquer une légère somnolence; elle sera maintenue pendant 3 jours, puis administrée à demi-dose.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

En cas de surdosage, apathie et/ou somnolence, peuvent être observées.

4.11. Temps d'attente

Sans objet.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : association barbiturique et dérivé bromé, sédatif non hormonal.

Code ATC-vet : QN05CB02.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Le phénobarbital est un barbiturique anticonvulsivant sédatif et hypnotique dont l'activité est potentialisée par les dérivés bromés.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Non connues.

6.1. Liste des excipients

Laque colorante d'oxyde de fer (E172)
Poudre d'aubépine
Polyvidone (E1201)
Silice colloïdale hydratée
Stéarate de magnésium (E572)
Talc (E553b)
Cellulose microcristalline
Croscarmellose sodique
Gommes laques (E904)
Colophane

Colophane

Saccharose

6.2. Incompatibilités majeures
Aucune connue.
6.3. Durée de conservation
Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 5 ans.
6.4. Précautions particulières de conservation
Aucune.
6.5. Nature et composition du conditionnement primaire
Plaquette thermoformée PVC-Aluminium.
6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments
Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.
7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché
DOMES PHARMA SC 57 RUE DES BARDINES 63370 LEMPDES FRANCE
8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché
FR/V/6785053 2/1989

Cire d'abeille blanche.

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 30 comprimés

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

10. Date de mise à jour du texte

28/05/2021